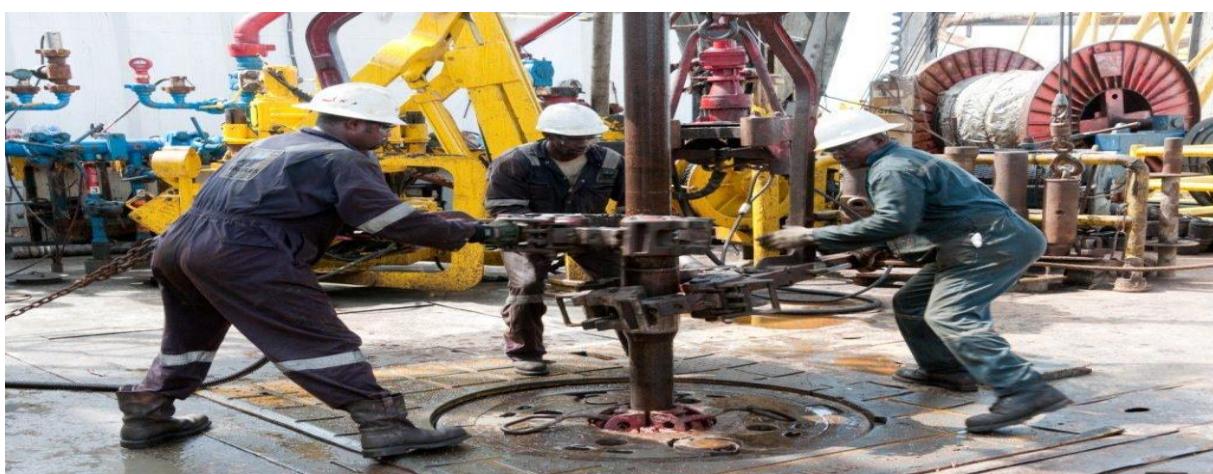




COMITE NATIONAL DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES **Exercice 2014**



Juin 2015



Activités quotidiennes : Présentation du projet de RAA à l'équipe du Secrétariat Technique



Activités des parties prenantes : Débat public.



Activités du Comité Exécutif : Réunion du Comité Exécutif

PLAN DU RAPPORT

Introduction

I. EVALUATION GENERALE DE LA PERFORMANCE ANNUELLE

1.1. Réunions du Groupe Multipartite (GMP) et du Groupe de Travail de Suivi (GTS)

1.2. Elaboration du Rapport de Conciliation ITIE-RDC 2012

1.2.1. Le Plan de Travail Annuel (PTA) 2014

1.2.2. La Feuille de Route (FDR)

1.2.3. Mise à jour du Cadrage 2012

1.2.4. Résultats des travaux de Conciliation

1.2.5. Activités des Parties Prenantes

1.2.6. Activités de Formation, Renforcement des Capacités et Communication

1.2.7. Activités d'évaluation trimestrielle du processus par la Société Civile

1.2.8. Publication du Rapport ITIE- RDC 2012

II. EVALUATION DES PROGRES ACCOMPLIS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS ET ACTIVITES DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2014.

III. EVALUATION DES PROGRES ACCOMPLIS PAR RAPPORT AUX EXIGENCES.

IV. APERCU DES REPONSES DU GROUPE MULTIPARTITE AUX RECOMMANDATIONS DE L'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT

Suivi des recommandations du rapport 2011

Secteur Pétrolier

Secteur Minier

V. POINTS FORTS OU FAIBLESSES IDENTIFIEES DANS LE PROCESSUS

VI. COUTS TOTAUX DE MISE EN ŒUVRE

VII. COMMENTAIRES SUPPLEMENTAIRES

VIII. CE RAPPORT A-T-IL ETE DISCUTE EN DEHORS DU GMP ?

IX. COMPOSITION DU GROUPE MULTIPARTITE

Introduction

Comme on le sait, le Conseil d'Administration de l'ITIE Internationale a déclaré par une décision la République Démocratique du Congo (RDC) « Pays Conforme » à l'ITIE, et a levé sa suspension avec effet au 2 juillet 2014. A cette occasion, il a encouragé la RDC à poursuivre la mise en œuvre de l'ITIE suivant les délais fixés ci-dessous.

Conformément à la Norme ITIE, la décision stipule, notamment, que :

-la RDC doit faire l'objet d'une nouvelle validation dans un délai de trois ans, ce qui signifie que la validation commencera le 2 juillet 2017 ou à une date antérieure si le Groupe Multipartite le demande ;

-les parties prenantes du processus pourront demander une nouvelle validation à tout moment pendant cette période si elles pensent que le processus de mise en œuvre est tombé en dessous du niveau requis pour maintenir la conformité ;

-la RDC est tenue de publier des rapports ITIE annuellement et ces rapports devront couvrir des données qui ne seront pas plus anciennes que l'avant-dernière période comptable complète. Le rapport ITIE-RDC 2012 doit être publié au plus tard le 31 décembre 2014, de même, le rapport annuel d'activités de l'année 2014 devra être publié avant le 1^{er} juillet 2015.

Dans le souci de veiller au respect de toutes ces prescriptions, le Groupe Multipartite a publié le Rapport ITIE-RDC 2012 le 29 décembre 2014 et rédige ce présent Rapport Annuel d'Activités de l'année 2014 pour être publié avant le 1^{er} juillet 2015.

L'Exigence 7.2(a) de la Norme ITIE stipule que Le Groupe multipartite est tenu de publier des rapports annuels d'activités qui devront inclure :

- i. Un résumé des activités entreprises dans le cadre de l'ITIE durant l'année écoulée ;
- ii. Une évaluation des progrès accomplis en matière de mise en Conformité – ou de maintien de celle-ci – par rapport à chaque Exigence de l'ITIE ainsi que de toute mesure prise dans le but de dépasser les Exigences. Cette évaluation devra porter sur les actions entreprises pour répondre aux questions telles que la gestion des revenus et des dépenses (3.7-3.8), les paiements de frais de transport (4.1.f), les dépenses sociales discrétionnaires (4.1.e), les transferts infranationaux ponctuels (4.2.e), l'identité des propriétaires réels (3.11) et les contrats (3.12);

- iii. Un aperçu des réponses du Groupe multipartite aux recommandations issues de la réconciliation et de la Validation, et des progrès accomplis, conformément à la Disposition 7.1. Le Groupe multipartite est encouragé à établir une liste des recommandations et des activités qui ont été entreprises en vue de répondre à chacune d'entre elles ;
- iv. Une évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs définis dans le plan de travail du Groupe multipartite (Disposition 1.4), y compris l'évaluation de l'impact et des résultats à la lumière des objectifs énoncés ;
- v. Un compte rendu narratif des efforts entrepris pour renforcer la mise en œuvre de l'ITIE, y compris toute action visant à rendre les déclarations de l'ITIE plus détaillées et à élargir leur portée ou à accroître l'implication des parties prenantes.

Ce sont ces différents points repris selon la Note technique d'orientation N° 5 qui font l'objet du présent Rapport Annuel d'Activités.

1. EVALUATION GENERALE DE LA PERFORMANCE ANNUELLE

Conformément à l'Exigence 7.2(a)(i) de la Norme ITIE, le Groupe Multipartite présente ici un résumé des activités entreprises dans le cadre de mise en œuvre du processus ITIE durant l'année 2014.

1.1. Réunions du Groupe Multipartite (GMP) et du Groupe de Travail de Suivi (GTS)

Les réunions du Groupe Multipartite et du Groupe de Travail de Suivi constituent la première activité dans la mesure où toutes les autres activités relèvent et dépendent des décisions prises au cours de ces réunions. Durant l'année 2014, le Groupe Multipartite a tenu au total 14 réunions ordinaires et extraordinaires dont 7 avant la Conformité, et le Groupe de Travail de Suivi en a tenu 10 dont 5 avant la Conformité.

Le tableau ci-dessous retrace les dates de tenue des réunions du Comité Exécutif ainsi que les principales délibérations de ces réunions.

N°	Date	Principales délibérations du Comité Exécutif
1	15/01/2014	<ul style="list-style-type: none"> -Résolution des questions de gouvernance selon la lettre du Secrétariat International : -Proposition raisonnable du montant du per diem des membres du CE -Adoption de la décision de fermeture des antennes du Secrétariat Technique jugées non productives -Prévision des activités après la publication du rapport ITIE-RDC 2011
2	05/03/2014	<ul style="list-style-type: none"> -Etat des lieux post Rapport ITIE-RDC 2011 -Visite de Monsieur Bady Balde, Directeur Pays Afrique francophone et Europe sur la clarification du processus de la Revue du Secrétariat International et calendrier commun pour compléter la Revue
3	002000i00000	<ul style="list-style-type: none"> -Adoption du Rapport complémentaire 2011 -Adoption du calendrier de l'examen par le Secrétariat International
4	29/04/2014	<ul style="list-style-type: none"> -L'ordre du jour des réunions du GMP sera mis en ligne avant chaque réunion -Le Groupe de Travail de Suivi « GTS » est chargé de la revue du Plan de Travail -Le GTS est renforcé avec d'autres experts -Le Secrétariat Technique est autorisé à recruter un Statisticien et à rouvrir l'Antenne de Goma au Nord-Kivu
5	21/05/2014	<ul style="list-style-type: none"> -Adoption des informations supplémentaires à fournir au Secrétariat International -Adoption de la Feuille de Route et des améliorations apportées au Plan de Travail
6	06/06/2014	Adoption avec satisfaction des conclusions de l'examen du Secrétariat International
7	24/06/2014	<ul style="list-style-type: none"> -Les TDR pour la mise à jour du Cadrage 2012 sont adoptés -Le Secrétariat Technique est chargé de faire cette mise à jour et faire son rapport -Les TDR pour le recrutement du Conciliateur sont adoptés -Le Projet du Décret portant organisation et fonctionnement de l'ITIE-RDC est adopté
8	11/07/2014	Restitution de la réunion du Conseil d'Administration de l'ITIE tenue à Mexico où la RDC est déclarée « Pays Conforme » le 02 juillet 2014
9	06/08/2014	<ul style="list-style-type: none"> -Le GMP déclare recevable le projet de rapport de mise à jour du Cadrage 2012 et le renvoie aux parties prenantes pour enrichissement endéans 7 jours -Le Rapport de la Commission Chargée du recrutement de l'Administrateur Indépendant pour le Rapport ITIE-RDC 2012 est adopté. -Le Cabinet Moore Stephens est retenu comme Administrateur Indépendant et Il est demandé au Coordonnateur National de le lui notifier.
10	15/08/2014	Le projet de rapport de mise à jour du Cadrage 2012 est adopté sous réserve d'éventuelles améliorations de l'Administrateur Indépendant après consultation des parties prenantes.

11	01/10/2014	<ul style="list-style-type: none"> -Le rapport de lancement présenté par l'Administrateur Indépendant après consultation des parties prenantes ainsi que les formulaires de déclaration sont adoptés. -Le débat sur le placement d'un Expert Intégré au Secrétariat Technique est reporté à la prochaine réunion en attendant que la question soit approfondie.
12	19/11/2014	<ul style="list-style-type: none"> -Le Comité Exécutif s'est engagé à favoriser le consensus comme mode de prise de décisions ; -Les parties déclarantes et l'IGF ont jusqu'au 25/11/2014 pour fournir toutes les informations manquantes à l'Administrateur Indépendant ; -Concernant la demande de placement d'un Expert Intégré au Secrétariat Technique par la GIZ, le Comité Exécutif s'est dit ne pas être dans le besoin d'un tel Expert et a chargé le Coordonnateur National de le communiquer à la GIZ ; -Le Secrétariat Technique est chargé d'élaborer un texte portant organisation et fonctionnement des Commissions ad hoc du Comité Exécutif.
13	10/12/2014	<ul style="list-style-type: none"> -Présentation du Projet de Rapport ITIE-RDC 2012 par l'Administrateur Indépendant ; -Le Comité Exécutif déclare le projet recevable et le renvoie au Groupe de Travail de Suivi et aux parties prenantes pour révision et amélioration.
14	24/12/2014	<ul style="list-style-type: none"> -Adoption du Rapport ITIE-RDC 2012 par le Comité Exécutif ; -Renvoi de la question du renouvellement du Contrat de gré à gré avec le Cabinet Moore Stephens pour une adoption en ligne après la réunion du Groupe de Travail de Suivi du 26/12/2014.

Le lien vers les procès-verbaux des réunions du Comité Exécutif est le suivant :

<http://www.itierdc.com/pr+pub+rap.php?valeur= »» Proces-Verbaux des Réunions du GMP et Autres Activités&valeur=PV>.

1.2. Elaboration du Rapport de Conciliation ITIE-RDC 2012

1.2.1. Le Plan de Travail Annuel (PTA) 2014

Le Plan de travail Annuel (PTA) 2014 de l'ITIE-RDC avait été adopté et publié par le GMP depuis le 31 décembre 2013. Néanmoins, dans le cadre de sa mise à jour permanente, elle avait subi des améliorations qui ont été adoptées à la réunion du GMP du 21 mai 2014. Ce PTA contient 9 Axes, 16 Objectifs prioritaires et 54 Activités.

1.2.2. La Feuille de Route (FDR)

Dans le cadre de la production et de la publication de son rapport 2012, le GMP, lors de sa réunion du 21 mai 2014, a adopté une Feuille de Route logique, basée sur le résultat. Cette Feuille de Route contient un Résultat Ultime, trois Résultats Intermédiaires, dix Résultats Immédiats et 58 Activités regroupées dans les grandes masses telles que :

- la formation, le renforcement des capacités et la sensibilisation des parties prenantes sur des thèmes spécifiques ;
- la communication ;
- la mise à jour du cadrage 2012 à partir du cadrage du rapport ITIE-RDC 2011 ;
- le recrutement de l'Administrateur Indépendant chargé de la conciliation des déclarations ;
- l'adoption des formulaires de déclaration aussi bien pour les données classiques que pour les informations contextuelles ;
- le recrutement des Consultants pour des Etudes spécifiques ;
- la campagne de collecte des données ;
- la mission de certification de déclarations des Agences financières de l'Etat ;
- la réconciliation et la production du rapport ITIE-RDC 2012 ; et
- les réunions du Groupe Multipartite.

1.2.3. Mise à jour du Cadrage 2012

Le Cadrage défini par le Groupe Multipartite pour le Rapport ITIE-RDC 2012 se présente de la manière suivante :

Secteur	Seuil de matérialité	Périmètre des Entreprises	Cadre Référentiel des Flux	Agences Financières de l'Etat
Minier	500.000 USD	93	37	DGI, DGDA, DGRAD, DRKAT, MIN. ECN&T, BCC
Pétrolier	Aucun	25	36	DGI, DGRAD, SGH, MIN. ECN&T

En ce qui concerne le secteur minier et conformément à la décision du Groupe Multipartite, toutes les autres entreprises minières recensées qui ne sont pas dans le périmètre de conciliation, soit un total de 134 entreprises, ont fait l'objet d'une déclaration unilatérale de l'Etat.

1.2.4. Résultats des travaux de Conciliation

Les résultats des travaux de conciliation menés par l'Administrateur Indépendant sont résumés dans le tableau suivant :

En USD	Secteur Pétrolier	Secteur Minier	Total
Total paiements des entreprises extractives	462 095 167	1 043 117 978	1 505 213 145
Total recettes de l'Etat	462 087 520	1 052 659 116	1 514 746 636
Ecart absolu	7 647	(9 541 138)	

1.2.5. Activités des Parties Prenantes

Dans le cadre de réunions élargies, le Groupe Multipartite de l'ITIE-RDC a organisé quatre grands Ateliers des parties prenantes venues de différentes provinces de la RDC à Lubumbashi :

- Atelier de présentation officielle du Rapport ITIE-RDC 2011 et de débat public ;
- Atelier de présentation du Rapport Complémentaire au Rapport ITIE-RDC 2011 ;
- Atelier Unique de sensibilisation et de mise à niveau des parties prenantes à la collecte des données pour l'élaboration du rapport ITIE-RDC 2012, qui a aussi connu la présentation du projet de rapport de lancement par l'Administrateur Indépendant ; et
- Atelier de Mise en commun des améliorations des parties prenantes apportées au projet de rapport ITIE-RDC 2012.

1.2.6. Activités de Formation, Renforcement des Capacités et Communication

Dans le cadre du Renforcement des Capacités et de la Communication à l'attention des Organisations de la Société Civile, des entreprises extractives et des Entités de l'Etat, les activités suivantes ont été réalisées :

Date	Activités
09-11/04/2014	Identification et renforcement des capacités des Sources d'Informations contextuelles à Kinshasa
16-18/04/2014	Identification et renforcement des capacités des Sources d'Informations contextuelles à Lubumbashi
28-30/05/2014	Renforcement des capacités des OSC sur la fiscalité minière, pétrolière et forestière ; et la Norme ITIE à Kinshasa
11-12/06/2014	Renforcement des capacités des OSC sur la fiscalité minière, pétrolière et forestière ; la Norme ITIE à Matadi
17-19/06/2014	Renforcement des capacités des OSC sur la fiscalité minière, pétrolière et forestière ; la Norme ITIE et la Propriété réelle à Lubumbashi
16-17/09/2014	Sensibilisation et mise à niveau des parties prenantes à l'élaboration du rapport ITIE-RDC 2012
23-26/09/2014	Formation sur l'utilisation du logiciel T/SL et le remplissage des formulaires à Lubumbashi
26/09/2014	Formation sur l'utilisation du logiciel T/SL et le remplissage des formulaires à Kinshasa
18/10/2014	Sensibilisation et renforcement des capacités des Ingénieurs Civils sur la transparence et la bonne gouvernance à Kinshasa

A ces activités, il faut ajouter des missions de formation sur le tas lors des campagnes de sensibilisation à la collecte des données et à l'audit des comptes effectuées à Lubumbashi pour les entreprises minières, et à Kinshasa pour les entreprises pétrolières.

1.2.7. Activités d'évaluation trimestrielle du processus par la Société Civile

Dans le cadre de suivi régulier et assidu de la mise en œuvre du processus ITIE en RDC, les Organisations de la Société Civile de toutes les provinces de la RDC regroupées au sein de la Coalition PCQVP ont organisé, au cours de l'année 2014, 3 Ateliers d'évaluation. Ces Ateliers ainsi que bien d'autres tenus de manière ponctuelle par la Coalition et d'autres Plateformes de la Société Civile du Congo sont repris dans le tableau ci-après :

Date	STRUCTURES	ACTIVITE
07/02/2014	Plateforme des Organisations de la Société Civile intervenant dans le secteur Minier au Katanga (POM)	Evaluation de la qualité du Rapport 2011 (Mémo au Groupe Multipartite sur la qualité du Rapport ITIE-RDC 2011)
22/02/2014	Coalition Publiez Ce que Vous Payez (PCQVP)	Onzième réunion d'évaluation du processus ITIE en RDC par la Société Civile
Février/2014	Plateforme des organisations pour la promotion et la défense des droits économiques, sociaux et culturels (DESC/RDC)	Evaluation de la qualité du Rapport ITIE 2011
19-20/06/2014	Coalition Publiez Ce que Vous Payez (PCQVP)	Douzième réunion d'évaluation du processus ITIE en RDC par la Société Civile
Août 2014	POM	Contribution de la Société Civile du Katanga au projet de Cadrage pour le rapport ITIE-RDC 2012
Septembre 2014	DESC	Contribution de la Société Civile du Katanga au projet de Cadrage pour le rapport ITIE-RDC 2012
28-29/10/2014	Coalition Publiez Ce que Vous Payez (PCQVP)	Treizième réunion d'évaluation du processus ITIE en RDC par la Société Civile
12/12/2014	The Carter Center	Contribution du Centre Carter à la revue du projet de rapport ITIE-RDC 2012
13/12/2014	Société Civile du Sud-Kivu	Contribution de la Société Civile du Sud-Kivu à la revue du projet de rapport ITIE-RDC 2012
15-16/12/2014	Coalition Publiez Ce que Vous Payez	Contribution de la Société Civile à la revue

	(PCQVP)	du projet de rapport ITIE-RDC 2012
16-17/12/2014	POM	Contribution de la Société Civile du Katanga à la revue du projet de rapport ITIE-RDC 2012
17/12/2014	CGR / Bas-Congo	Contribution de la Société Civile du Bas-Congo à la revue du projet de rapport ITIE-RDC 2012
17/12/2014	CdC/RN / ITURI	Contribution de la Société Civile de l'ITURI à la revue du projet de rapport ITIE-RDC 2012
Autres		
17/12/2014	Gouvernement et Régies Financières	Contribution du Gouvernement et des Régies Financières à la revue du projet de rapport ITIE-RDC 2012
17/12/2014	Entreprises Extractives	Contribution des Entreprises Extractives à la revue du projet de rapport ITIE-RDC 2012
18/12/2014	Secrétariat International de l'ITIE	Commentaires du S.I sur le projet de rapport ITIE-RDC 2012

1.2.8. Publication du Rapport ITIE- RDC 2012

La décision du Conseil d'Administration de l'ITIE Internationale consacrant le statut de Pays Conforme à la RDC, avait fixé au 31 décembre 2014 la date butoir pour la publication du Rapport ITIE-RDC 2012.

Conformément à la Feuille de Route qui a été adoptée dans le respect du délai fixé par le Conseil d'Administration de l'ITIE, le Groupe multipartite a publié son Rapport 2012 le 29 décembre 2014.

2. EVALUATION DES PROGRES ACCOMPLIS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS ET ACTIVITES DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2014.

Le tableau ci-dessous passe en revue les objectifs fixés dans le PTA, indique les progrès accomplis dans leur réalisation et décrit les activités qui ont été menées.

Comité National

N°	OBJECTIFS	ACTIVITES	NIVEAU DE REALISATION	PROGRES ACCOMPLIS
1	Mettre en place une politique de divulgation des informations sur le secteur des Industries Extractives en cohérence avec la norme ITIE 2013	Organiser un atelier des parties prenantes pour la définition de la politique et des stratégies de la publication régulière et ponctuelle des informations sur les industries extractives (Liste d'informations prioritaires en levant les options sur la publication des informations encouragées par la Norme ITIE, sources, mise à jour ...)	Totalement réalisée	Toutes les informations, notamment, sur le cadre légal, le régime fiscal, la production, les exportations, l'emploi, les licences, les contrats, la propriété réelle, les dépenses sociales, etc. ont été publiées dans le rapport ITIE-RDC 2012
2	Doter le pays d'un cadre légal qui promeut la transparence et la bonne gouvernance et qui garantit la fiabilité des données	Organiser des ateliers d'élaboration et de validation des drafts des projets de lois	En cours au niveau du Parlement	Les principes sur la transparence et la bonne gouvernance sont pris en compte dans les projets de code des hydrocarbures et le code minier revisé
		Mener le plaidoyer pour l'accélération de la finalisation et de l'adoption des lois au Parlement ainsi que des textes d'application en veillant à l'intégration des clauses relatives à la divulgation des informations, la publication des contrats, les règles claires sur les relations financières entre le Gouvernement et les Entreprises appartenant à l'Etat (notamment la répartition des revenus contractuels)	En cours	Les projets de lois sur les secteurs des mines et des hydrocarbures sont en finalisation au Parlement
		Vulgariser les lois sur le secteur extractif et sensibiliser à leur application	En cours	Bien que les lois n'aient pas encore été publiées,

Comité National

				leurs projets ont fait l'objet d'une large vulgarisation
3	<p>Renforcer les mécanismes de publication régulière et ponctuelle de tous les contrats et leurs avenants, ainsi que des registres des licences et de la propriété réelle</p>	Mettre sur le site de l'ITIE et des ministères des mines et des hydrocarbures tous les contrats, conventions, accords, avenants et leurs annexes.	Totallement réalisée	<p>Le mécanisme de publication des contrats est renforcé par un décret du Premier Ministre portant obligation de publier tous les contrats relatif aux ressources naturelles.</p> <p>Tous les contrats sont désormais disponibles sur le site du ministère des mines et un peu sur celui des hydrocarbures.</p> <p>Un lien vers le site du ministère des mines existe sur le site de l'ITIE</p>
		Actualiser régulièrement et publier le registre des licences et des propriétaires réels sur le site du CAMI (pour le secteur minier) et du ministère des hydrocarbures (pour le secteur pétrolier)	partiellement réalisée	<p>L'actualisation du registre des licences a été faite au niveau du CAMI ;</p> <p>Les propriétaires réels des entreprises extractives sont publiés dans le rapport ITIE-RDC 2012 et sur le site ITIE</p>
		Assurer le suivi auprès des ministères concernés de la publication sur leur site des contrats, registres des licences,	Totallement réalisée	Des suivis réguliers ont été effectués auprès de la CTCPM et du SGH pour s'assurer qu'ils avaient publié tous les contrats.

Comité National

		Encourager la divulgation par les Entreprises des listes de leurs propriétaires réels	Totallement réalisée	Beaucoup d'entreprises ont divulgué leurs propriétaires réels dans le Rapport 2012 publié au 31 décembre 2014
		Elaborer un formulaire pour la publication des propriétaires réels des Entreprises.	Totallement réalisée	Formulaire discuté avec les PP, convenu avec l'Administrateur indépendant, adopté par le GMP et utilisé par les Entreprises dans le Rapport 2012
4	Renforcer le système de production et de publication régulière et ponctuelle des statistiques fiables	Organiser un atelier (ou un groupe de travail) d'identification complète des sources d'informations requises par la norme ITIE	Totallement réalisée	Des ateliers ont été organisés à cet effet à Kinshasa et à Lubumbashi aux mois d'avril et mai 2014.
		Organiser un atelier d'harmonisation des normes de collecte des statistiques	Réalisée	Une Commission composée de la Banque Centrale du Congo, des Ministères de Mines et du Plan a été mise sur pied et harmonise régulièrement les statistiques
		Sensibiliser toutes les entreprises, AFE et entités publiques à la tenue des statistiques de production et vente des produits pétroliers et miniers, d'emplois, les prix	Totallement réalisée	Ceci a été fait au cours des ateliers d'identification des sources d'informations tenus aux mois d'avril et de mai 2014 à Kinshasa et à Lubumbashi.
		Elaborer les formulaires de déclaration des statistiques de production et de vente des produits miniers, pétroliers et gaziers, d'emplois, ...	Totallement réalisée	Les formulaires de déclaration des statistiques ont été élaborés puis validés par les PP et adoptés par le

Comité National

				CE dans le cadre du Rapport 2012
		Encourager une étude d'évaluation de la quantité du gaz associé à la production du pétrole pour démontrer le potentiel de production de l'énergie (usage alternatif)	Non réalisée	A réaliser en 2015
		Elaborer les formulaires de déclaration des statistiques des paiements sociaux, des chiffres de l'emploi et des exigences de contenu local	Totalement réalisée	Les formulaires de déclaration des statistiques des paiements sociaux ont été élaborés puis validés par les PP et adoptés par le CE dans le cadre du Rapport 2012
5	Divulguer les informations sur les IE conformément aux exigences de la norme ITIE	Elaborer et adopter les Termes de Référence pour l'étude de cadrage et pour la Conciliation des données du rapport ITIE 2012	Totalement réalisée	<p>Le Rapport de la mise à jour du cadrage pour le Rapport 2012 est réalisé par le ST ITIE et adopté par le CE en août 2014</p> <p>Les TDR pour le réconciliateur sont adoptés par le CE en juin 2014,</p>
		Recruter un Cabinet indépendant pour l'étude de cadrage et pour la Conciliation des données du rapport ITIE 2012	Totalement réalisée	Le cabinet Moore Stephens a été recruté, cfr Rapport de la commission de recrutement adopté par le CE le 6 août 2014.

Comité National

	Mener une étude sur la couverture de l'exploitation minière artisanale dans les Provinces du Nord Kivu, Sud Kivu , Katanga et Maniema (Production, certification et traçabilité, flux financiers)	En cours	Les études de cadrage de ce secteur sont menées par le cabinet PWC. Les conclusions sont attendues d'ici fin juin 2015
	Mener une étude sur la couverture de l'exploitation forestière dans les Provinces du Bandundu, Equateur et Province Orientale(Production, commercialisation, traçabilité, flux financiers)	En cours	Les études de cadrage de ce secteur sont menées par le cabinet Moore Stephens. Les conclusions sont attendues d'ici fin juin 2015
	Assurer la mise à jour de la cartographie des entreprises Minières et pétrolières	Partiellement réalisée	La cartographie est totalement réalisée pour les mines, et en cours pour les hydrocarbures
	Acquérir un logiciel de collecte de données	Totalement réalisée	Activité réalisée puisque le CE a acquis sur fonds du GVT le logiciel T/SL de collecte et traitement des données
	Organiser la distribution et le ramassage des formulaires de collecte de données par le Conciliateur	Totalement réalisée	Activité réalisée entre septembre et novembre 2014 dans le cadre du Rapport ITIE 2012 publié en décembre 2014
	Assurer la conciliation des données	Totalement réalisée	Activité réalisée entre octobre et novembre 2014 dans le cadre du Rapport ITIE 2012 publié en décembre 2014
	Organiser un atelier d'analyse du draft du rapport 2012 par les parties prenantes	Totalement réalisée	Les parties prenantes regroupées par composante ont revu le projet du Rapport 2012 à Lubumbashi, Kinshasa, Matadi et Bunia. Les amendements des

Comité National

				uns et des autres ont été mis en commun et discutés lors de l'atelier tenu à cet effet à Lubumbashi le 20 décembre 2014. Les améliorations retenues ont été intégrées dans le projet de Rapport
1.		Adopter et publier le Rapport 2012	Totalement réalisée	Le Rapport a été adopté par le CE le 24 décembre 2014 et publié le 29 décembre 2014
		Traduire le Rapport 2012 en anglais	Totalement réalisée	La version française du Rapport ITIE 2012 a été traduite en anglais en mars 2015.
		Produire la synthèse du rapport 2012 en version française et anglaise (Traduction et impression)	Non réalisée	RAS
		Traduire et imprimer les synthèses du Rapport 2012 en langues nationales	Non réalisée	RAS
6	Permettre à la RDC d'assurer le meilleur suivi de l'affectation des revenus issus des industries extractives(Traçabilité)	Mener une étude sur l'affectation et les transferts infranationaux des revenus extractifs	Non réalisée	RAS
		Organiser un atelier d'échanges sur les formulaires de déclarations au rapport itie	Réalisée	Voir atelier de validation des formulaires
		Organiser un atelier sur les mécanismes de	Non réalisée	RAS

Comité National

		tracabilité des revenus du secteur extractif		
		Elaborer le formulaire de Collecte des informations sur l'affectation des revenus du secteur extractif	Non réalisée	RAS
		Organiser un atelier sur les mécanismes de transferts infranationaux	Réalisée	Réalisée en 2015
7	Promouvoir et renforcer le débat public autour des revenus du secteur extractif	Assurer la dissémination des Rapports ITIE	Réalisée	Le Rapport 2011 est disséminé
8	Faire connaître le processus ITIE à une frange importante de la population	Produire un Plan Stratégique de Communication (avec l'accompagnement d'un consultant)	En cours en 2014	Réalisée en 2015 Le GMP est doté d'un Plan de Communication Stratégique
		Organiser des ateliers de validation du PSC par les parties prenantes	En cours en 2014	Réalisée en 2015 Les PP ont participé au débat du PSC
		Mettre en œuvre le Plan Stratégique de Communication (PSC)	En cours	Réalisée en 2015 Les activités du PSC sont en cours de réalisation
		Organiser des ateliers de formation des parties prenantes sur la communication	Non réalisée	
	Rendre les parties prenantes capables de	Organiser des ateliers de renforcement des capacités des parties prenantes sur la fiscalité du	Totalement réalisée	Les PP ont acquis de nouvelles connaissances sur

Comité National

9	comprendre et suivre la mise en œuvre du processus	secteur extractif		la fiscalité du secteur extractif
		Organiser des ateliers de renforcement des Capacités des parties prenantes à la norme ITIE 2013 et des Journées ITIE	Totalement réalisée	Les PP comprennent bien la Norme ITIE
		Organiser des ateliers de renforcement des Capacités des Comités des Parties Prenantes en Provinces à la norme ITIE 2013	Non réalisée	RAS
		Organiser un atelier de renforcement des Capacités de la Cour des Comptes, BCC, de l'IGF , CSP , AFE, ACB et de la Direction du Trésor Public à la mise en œuvre de l'ITIE	Non réalisée	RAS
		Organiser des ateliers des Capacités des Parlementaires au Niveau National et des Assemblées Provinciales à la mise en œuvre de l'ITIE	Non réalisée	RAS
10	Rendre les parties déclarantes à l'ITIE capables d'utiliser le logiciel de collecte des données	Organiser des ateliers de renforcement des Capacités des Agences financières nationales et provinciales et des Entreprises extractives à l'utilisation du logiciel de collecte des données	Totalement réalisée	Plusieurs séances de formation et de mise à niveau ont été organisées à Kinshasa et Lubumbashi par le ST ITIE de septembre à novembre 2014 à l'intention des Parties déclarantes
11	Permettre aux acteurs des médias de comprendre le processus afin de	Organiser des ateliers de renforcement des capacités des médias de Kinshasa et des Provinces à la norme ITIE 2013	Totalement réalisée	A compléter par les OSC

Comité National

	mieux véhiculer l'information			
12	Adapter et rendre public les textes régissant le fonctionnement de l'ITIE-RDC	Achever la révision du décret portant organisation et fonctionnement de l'ITIE-RDC Réviser le Règlement Intérieur (Termes de références) du GMP et publier conformément à la norme 2013	Réalisée En cours	Révision achevée, projet à la table de l'ECOFIRE RAS
13	Renforcer et rendre durable le financement de l'ITIE	Mener le plaidoyer auprès du Ministère du Plan et des parlementaires pour doter l'ITIE-RDC des crédits suffisants dans le budget de l'Etat Mener le plaidoyer auprès des entreprises extractives pour soutenir financièrement l'ITIE de manière significative Mener le plaidoyer auprès du Gouvernement pour doter l'ITIE-RDC d'un bâtiment devant abriter ses bureaux Mener une étude sur l'impact de la mise en œuvre de la Norme ITIE en RDC	Totalement réalisée Non En cours Encours	Des crédits ont été accordés au Comité National de l'ITIE au Budget de l'Etat 2015. RAS Une rencontre informel a eu lieu entre le CN et le Ministre des Infrastructures pour l'octroi des bâtiments à l'ITIE par le gouvernement. Une promesse a été faite pour loger l'ITIE dans les bâtiments en cours de rénovation pour les services de l'Etat. Le processus pour le recrutement est en cours au niveau de PROMINES qui va financer l'activité.
14	Renforcer le suivi et évaluation de la mise	Elaborer un plan de suivi-évaluation du plan de travail annuel	Non réalisée	RAS

Comité National

	en œuvre de l'ITIE	Organiser des ateliers périodiques d'évaluation du Processus par les parties prenantes	Partiellement réalisée	Le processus est évalué périodiquement par la Société Civile
		Organiser les réunions du GMP (Comité National de l'ITIE-RDC)	Totalement réalisée	Les réunions du CE prévues en 2014 ont été tenues
		Organiser des évaluations périodiques des activités du ST par un consultant indépendant	Totalement réalisée	Cette évaluation sera faite en même temps que l'étude d'impact.
15	Renforcer la gestion financière du ST	Elaborer/réviser le manuel des procédures de l'ITIE	Réalisée	Le ST dispose d'un manuel des procédures qui date de 2013. Ce manuel sera révisé en 2015 au vu de l'évolution des structures de mise en œuvre et après la signature du nouveau décret sur l'ITIE-RDC.
		Renforcer/Organiser l'audit des comptes de l'ITIE	Réalisée	Les états financiers de 2013 sont audités en 2014
16	Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles assurer le fonctionnement du Secrétariat Technique	Assurer la rémunération régulière du personnel du Secrétariat Technique et des Antennes (ST)	Totalement réalisée	Le personnel du ST est régulièrement payé
		Assurer les frais de fonctionnement du ST	Totalement réalisée	Le fonctionnement du ST est assuré
		Mettre à niveau le personnel du ST et des AP	Totalement réalisée	Le personnel du ST est mis à niveau
		Assurer la supervision des antennes	Totalement réalisée	La supervision des Antennes est assurée

3. EVALUATION DES PROGRES ACCOMPLIS PAR RAPPORT AUX EXIGENCES.

Cette évaluation porte sur les actions entreprises pour se conformer à chaque Exigence de la Norme ITIE.

Le tableau suivant nous en donne le résumé.

Comité National

Actions menées	Matière traitée	Exigences concernées	Résultat
<ul style="list-style-type: none"> -Présence régulière des membres aux réunions du Comité Exécutif -Organisation des ateliers d'évaluation du processus par les OSC (cf.1.2.7) -Contributions de toutes les parties prenantes par Composante à la révision des projets de rapports de lancement et de conciliation (1.2.7) -Participation à la déclaration à l'ITIE de toutes les entreprises et les Entités de l'Etat retenues dans le périmètre 2012 -Publication d'un Plan de Travail Annuel 		1	Ces actions montrent que toutes les parties prenantes participent librement, pleinement, activement et efficacement à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du processus ITIE
<ul style="list-style-type: none"> -Lettre du Ministre des Mines du 03/06/2014 au Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, Chargé des Finances - Lettre du Ministre des Mines du 03/06/2014 au Ministre de l'Intérieur - Lettre du Ministre de l'Intérieur du 12/06/2014 aux Gouverneurs de Provinces - Lettre du Ministre des Mines du 16/06/2014 aux Entreprises Etatiques - Lettre du Ministre des Finances du 19/06/2014 à la DGRAD - Lettre du Ministre des Finances du 23/06/2014 à la DGDA - Lettre du Ministre des Finances du 23/06/2014 à la DGI - Lettre du Ministre des Hydrocarbures du 11/07/2014 à la COHYDRO 	Recensement préparatoire des paiements des industries extractives à l'Etat en 2012	2 et 4	Exigence 2 : Le Rapport ITIE-RDC 2012 est publié avant le 31 décembre 2014, et couvre des données qui ne sont pas plus anciennes que l'avant-dernier exercice comptable complet. Exigence 4 : Voir ci-dessous
Lettre du Coordonnateur Nationale de l'ITIE-RDC du 25/06/2014 au Chef de la Division des Mines du Katanga	Recensement des Statistiques de production et des exportations	3	Le Rapport 2012 fournit les informations sur le cadre légal et le régime fiscal, les réformes, la vue d'ensemble des I.E, la contribution des I.E à l'économie, la production, les exportations, les emplois, la participation de l'Etat dans les I.E, les licences, la propriété réelle, les contrats.
Lettre du Coordonnateur National du 10/07/2014 au Cabinet Emery MUKENDI WAFWANA & Associés	Demande d'Avis juridique sur la définition de la « Propriété réelle »		
-Organisation des ateliers d'identification et de sensibilisation des	Sensibilisation sur l'Exigence 3 de la Norme		

Comité National

Actions menées	Matière traitée	Exigences concernées	Résultat
<p>Sources d'informations contextuelles (cfr 1.2.6)</p> <p>-Visite et sensibilisation des Ministères et Services de l'Etat suivants pour la soumission des informations contextuelles : Ministères du Portefeuille, du budget et des finances, la Banque Centrale, le CAMI, la CTCPM, le SG aux Hydrocarbures, le CTR, le COREF, l'ONEM... et les entreprises extractives.</p>	ITIE		
<p>-Lettre du Coordonnateur Nationale de l'ITIE-RDC du 25/06/2014 aux Présidents des Tribunaux de Commerce du Katanga</p> <p>-Visite et sensibilisation du Ministère des Finances National, la DRKAT et les Entreprises minières</p>	<p>-Demande des preuves de fermeture des Entreprises minières</p> <p>-Dépenses sociales, paiements et transferts infranationaux.</p>	4	<p>-Les preuves de fermeture des entreprises sont toutes fournies</p> <p>-Toutes les entreprises du périmètre et les AFE ont déclaré à l'ITIE tous leurs paiements et recettes de 2012 au titre des flux retenus dans le cadre référentiel</p> <p>-Le Rapport 2012 donne les informations obtenues sur les dépenses sociales et les transferts et paiements infranationaux</p>
Lettres du Ministre des Mines à la Banques Centrale du Congo	Confirmation des Pas de Porte de SICOMINES et FRONTIER.		
Termes de Référence pour le recrutement d'un Conciliateur	Recrutement du Conciliateur	5	
Contrat de services de Consultant pour l'élaboration du rapport ITIE-RDC 2012 avec MOORE STEPHENS	Collecte et Conciliation des déclarations pour le rapport ITIE-RDC 2012	5	<p>-Toutes les entreprises du périmètre en activité ont fourni des déclarations certifiées, soit par un haut Responsable ou un auditeur</p>
Lettre du Coordonnateur National aux Entreprises extractives	Mécanisme de fiabilisation		

Comité National

Actions menées	Matière traitée	Exigences concernées	Résultat
<ul style="list-style-type: none"> -Sollicitation des Hauts Responsables des entreprises pour certifier les déclarations des Entreprises, et l'IGF pour certifier les déclarations des Régies Financières à l'ITIE. 	Fiabilisation des données		<ul style="list-style-type: none"> indépendant -Toutes les Régies Financières ont fourni des déclarations certifiées par l'IGF
<ul style="list-style-type: none"> Lettre du Ministre des Mines du 21/11/2014 aux DG des Agences Financières de l'Etat, aux DG des Entreprises minières et pétrolières et à l'Inspection Générale des Finances 	Date limite pour fournir les dernières informations à l'ITIE	2 - 5	Toutes les informations manquantes sur l'exhaustivité et la fiabilité sont fournies.
<ul style="list-style-type: none"> -Publication en ligne et version papier du Rapport ITIE 2011 -Présentation officielle du rapport 2011 et débat public (cfr 1.2.3) -Présentation du Rapport Complémentaire au Rapport ITIE-RDC 2011 et débat public (cfr 1.2.5) -Synthèse, traduction en langues nationales et dissémination du Rapport ITIE 2011. 	Débat public des Rapports ITIE	6	A l'issue de ces débats, synthèse, traduction en langues nationales et dissémination, nos Rapports sont rendus publics, compréhensibles et accessibles.
<ul style="list-style-type: none"> -Elaboration en cours d'un texte organisant le fonctionnement des Commissions ad hoc suivant le Décret créant l'ITIE, notamment la Commission de traitement des écarts -Concernant le niveau d'exécution des recommandations de l'Administrateur Indépendant, voir le point IV ci-après 	<ul style="list-style-type: none"> -Examen et résolution des écarts -Suivi des recommandations 	7	A sa réunion du 19/11/2014, le Groupe Multipartite a convenu de réactiver le GTS ou une Commission ad hoc pour le traitement des écarts des Rapports 2010 et 2011, et même des Rapports précédents.

4. APERCU DES REPONSES DU GROUPE MULTIPARTITE AUX RECOMMANDATIONS DE L'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT

A l'issue de la conciliation des données pour le Rapport l'ITIE-RDC pour l'exercice 2011, l'Administrateur Indépendant avait adressé au GMP un certain nombre de recommandations pour améliorer le processus de déclaration, en général, et la qualité des rapports ITIE, en particulier. Ces recommandations et les actions menées par le GMP pour y répondre sont reprises dans le tableau ci-après :

Suivi des recommandations du rapport 2011

Secteur Pétrolier

Recommandation	Mise en place (Oui/Non/en cours)	Description des actions entretenues
<p>Passage obligé par les Régies et non par la Banque Centrale</p> <p>Nous avons constaté que l'entreprise SEMLIKI avait payé USD 6 000 000 directement à la Banque Centrale du Congo, en faveur de l'Etat Congolais. Ce montant se rapporte à la « PLUS – VALUE » qui devait être comptabilisée à la DGRAD pour le compte du Trésor Public.</p> <p><i>La Banque Centrale du Congo n'étant pas une agence financière de l'Etat, nous recommandons que tous les flux du secteur des hydrocarbures soient encadrés par une des agences financières de l'Etat pour une meilleure traçabilité.</i></p>	En cours	Le CE fait un suivi pour s'assurer du respect et de l'application de cette recommandation dans le Rapports 2013 et suivants puisque au moment de la prise de cette Recommandation les actes dénoncés avaient déjà été posés sur des exercices couverts par le Rapport 2011 et celui de 2012 en cours d'élaboration.
<p>Respect du format des formulaires adoptés par le Comité Exécutif</p> <p>Intégrer le Ministère des Hydrocarbures parmi les entités perceptrices de l'Etat puisque les entreprises à travers leurs déclarations unilatérales, ont effectué d'importants paiements qui ne peuvent être laissés de côté au titre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Banque des données USD 50 000 <input type="checkbox"/> Effort à l'exploration de la cuvette centrale USD 200 000 <input type="checkbox"/> Frais de formation des cadres Congolais USD 398 911 	Oui	<p>Le Comité Exécutif a inclus le Ministère des Hydrocarbures dans le Périmètre et les flux matériels qu'il encadre sont dans le Référentiel ITIE-RDC 2012. Voir PV du C.E du 15 Aout 2014 et 1^{er} Octobre 2014 adoptant le cadrage mise à jour et le Cadrage définitif (Rapport de lancement)</p> <p>Actions : Les formulaires</p>

Recommandation	Mise en place (Oui/Non/en cours)	Description des actions entretenues
<p>Aussi, le Ministère des Hydrocarbures a déclaré unilatéralement d'importants paiements reçus des entreprises au titre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Formation USD 833 102 <input type="checkbox"/> Banque des données USD 325 000 <input type="checkbox"/> Effort à l'exploration de la cuvette centrale USD 635 506 <input type="checkbox"/> Contribution APPA USD 250 000 <p>Le Comité Exécutif est appelé à insérer ces différents flux pour la réconciliation selon le seuil de matérialité à fixer dans le cadre référentiel pour les prochains rapports ITIE-RDC.</p>		de déclaration ont été envoyés au SGH qui les a remplis et retournés au Conciliateur. La réconciliation est en cours

Secteur Minier

Recommandation	Mise en place (Oui/Non/en cours)	Description des actions entretenues
<p>Respect des recommandations de l'IGF</p> <p>L'IGF indique dans ses rapports de certification des Agences Financières de l'Etat, des importantes recommandations pour l'amélioration de l'encadrement des revenus du Trésor Public par les Agences Financières de l'Etat. Certaines de ces recommandations remontent à l'exercice 2010. Elles sont restées d'actualité au cours de l'exercice 2011, vu qu'aucune action corrective devant être entreprise par les Agences financières de l'Etat n'a été effectuée.</p>	En cours	<p>Les remarques de l'IGF sont à observer dans les prochains Rapports étant donné que ces recommandations sont postérieures à l'Exercice 2012 objet du présent Rapport.</p>
<p><i>Nous recommandons vivement qu'une attention particulière soit accordée aux recommandations de l'IGF qui ne visent qu'à garantir l'amélioration de la traçabilité des encaissements des revenus du trésor. L'autorité de tutelle de ces Agences Financières de l'Etat devrait définir une feuille de route, avec des délais pour la mise en application de toutes les recommandations formulées par l'IGF.</i></p>	Oui	Les Formulaires pour le
Respect du format des formulaires adoptés		

Recommandation	Mise en place (Oui/Non/en cours)	Description des actions entretenues
<p>par le Comité Exécutif</p> <p>Il est constaté souvent que les parties déclarantes tronquent certains éléments des formulaires à leur guise.</p> <p><i>Nous recommandons le strict respect des formulaires conçus avec le consensus de tous et adoptés par le Comité Exécutif. Aussi les responsables des Entreprises devront faire attentions au remplissage des formulaires qu'ils contresignent et pourtant ceux-ci portent quelques incohérences.</i></p>		<p>Rapport ITIE RDC 2012 une fois convenus, des formations à Lubumbashi et à Kinshasa ont été organisées à l'intention des entreprises et des Régies en vue de s'assurer de la bonne et même compréhension de ces formulaires par toutes les parties</p>
<p>Passage obligé par les Régies et non par la Banque Centrale</p> <p>La Banque Centrale du Congo n'étant pas une Agence Financière de l'Etat, nous recommandons que tous les flux, qui sont passés directement par la Banque Centrale, soient désormais encadrés par les Régies Financières de l'Etat et que les paiements se fassent suivant le circuit normal des autres impôts et taxes dus au Trésor Public. Ceci améliorerait la traçabilité de tous les paiements effectués en faveur du Trésor Public. Les libellés des paiements devraient aussi clairement apparaître sur les déclarations de l'Entreprise qui devrait permettre l'identification de l'entité de l'Etat qui devrait assurer l'encadrement desdits flux</p>	En cours	<p>Le CE fait un suivi pour s'assurer du respect et de l'application de cette recommandation dans le Rapports 2013 et suivants puisque au moment de la prise de cette Recommandation les actes dénoncés avaient déjà été posés sur des exercices couverts par le Rapport 2011 et celui de 2012 en cours d'élaboration.</p>

5. POINTS FORTS OU FAIBLESSES IDENTIFIEES DANS LE PROCESSUS

Il s'agit de faire un Compte-rendu narratif des efforts entrepris pour renforcer la mise en œuvre, y compris toute action visant à rendre les déclarations de l'ITIE plus détaillées et à élargir leur portée, ou à accroître l'implication des parties prenantes.

-Points forts : Depuis l'adhésion de la République Démocratique du Congo à l'ITIE en 2005, la mise en œuvre de l'Initiative a atteint en début 2013 une phase

cruciale dite phase de consolidation de l'Initiative. Cette phase a permis à l'Initiative nationale d'atteindre un niveau de maturité caractérisé par :

- Une volonté politique claire, traduite par des actions significatives ;
- Une participation toujours active de la société civile qui évalue trimestriellement le processus ITIE ;
- Une adhésion continue et renforcée des entreprises extractives ;
- La certification des déclarations des Régies Financières par l'IGF ;
- La définition de trois critères qualitatifs en plus du critère de Seuil de matérialité pour la détermination du Périmètre des Entreprises ;
- L'élargissement du périmètre de déclaration aux Ministères des Hydrocarbures, de l'Environnement et à la Banque Centrale ;
- Une déclaration unilatérale de l'Etat pour toutes les entreprises minières, soit 134, non retenues dans le périmètre 2012 ;
- La révision du projet de rapport ITIE-RDC 2012 par les parties prenantes réunies par Composante et la mise en commun des améliorations apportées par chaque Composante
- Une activité régulière du Comité de Pilotage qui bénéficie désormais d'un Secrétariat Technique expérimenté ;
- Plusieurs activités de renforcement des capacités à l'attention des Organisations de la Société Civile

-Faiblesses et actions pour y remédier

-Faible dissémination qui ne touche que quelques villes de la RDC

-Non traitement des écarts des Rapports antérieurs

-Evaluation du processus par une seule partie prenante, la Société Civile ;

-Le non respect des délais de retour des formulaires de déclaration et la réaction tardive aux commentaires de l'Administrateur Indépendant.

6. COUTS TOTAUX DE MISE EN ŒUVRE

Le coût total de la mise en œuvre pour l'année 2014 a été de 4 476 192.99 USD
 La ventilation de ce coût nous donne le tableau suivant :

REVENUS ET DEPENSES 2014

Source de financement	Budget En USD	Montant reçu En USD	Exécution	Pourcentage par rapport au		observation
				Budget	Montant reçu	
Etat Congolais/USD	2 318 900	4 060 824,31	4 060 824,31	175%	100%	Le dépassement du budget est dû au report du solde de 2013 et à des financements supplémentaires reçus.
BANQUE MONDIALE /MDTF/USD	495 000	348 899,68	348 899,68	70.4%	100%	
PROMINES	200 000	0	0	0	0%	Ce montant prévu sur financement Promines était destiné au financement de l'étude d'impact sur la mise en œuvre de l'ITIE-RDC, qui ne pourra se réaliser qu'en 2015.
PARTENAIRES/GIZ/USD	585 650	66 469,00	66 469,00	11.3%	100%	
TOTAL	3 599 550	4 476 192,99	4 476 192,99			

NATURE DE DEPENSES	MONTANT
LB1	
CONSULTANTS LOCAUX	63 478,94
LB2	
ADOPTION ET PUB DU RAPPORT 2011	508,00
AUTOEVALUATION MISE EN OEUVRE ITIE RDC	3 210,00
CONCILIATION DES DONNÉES	155 000,00
DISSEMINATION RAPPORT 2011 DANS LES PROVINCES	113 096,98
PRESENTATION DU PROJET RAPPORT 2011	105 444,26
RECRUTEMENT CONSULTANT ETUDE DE CADRAGE	4 936,00
RECRUTEMENT CONSULTANT POUR PSC	2 576,15
RENFORCEMENT CAP CC, IGF ET TP	1 200,00
RENFORCEMENT CAP MEMBRES DU CE EN NORME ITIE	400,00
RENFORCEMENT CAP PARLEMENTAIRES/ITIE	2 118,00
RENFORCEMENT DES CAP STE CIVIL EN FISC/EXTRAC	30 942,00
RESOLUTION DES ECARTS	696,00
SEMINAIRES ET ATELIERS À KINSHASA	945 000,00
SEMINAIRES ET ATELIERS À L'ETRANGERS	97 237,51
SEMINAIRES ET ATELIERS EN PROVINCES	744 985,75
SENSIBILISATION AUX REGLES ITIE 2013	26 045,00
SUIVI DES RECOMMANDATIONS	1 450,00
SYNTHESE VERSION FRANCAISE ET ANGLAIS	4 148,00
TRADUCTION EN ANGLAIS DU RAP 2011	1 525,84
TRADUCTION EN LANGUES NAT SYNTH RAP 2011	3 743,00
LB3	
DOCUMENTATION	32 087,22
MATTÉRIEL DE BUREAUTIQUE	29 669,60
MOBILIERS DE BUREAU	5 320,00
LB4	
CHARGES SOCIALES	750,00
COMMUNICATION	93 469,19
DIVERS	138 576,80
ENTRETIEN ET REPARATION VÉHICULES	15 464,34
FAIS FINANCIERS ET ASSIMILÉS	47 586,89
FORMATION	15 386,86
FRAIS MÉDICAUX	2 500,00
LOYERS	100 507,00
MAINTENANCE ÉQUIPEMENTS	9 190,09
MATIERES ET FOURNITURES	78 143,48
MEDIA ET PRESSE	70 850,00
MISSIONS	234 466,05
PRIMES ET AVANTAGES	144 401,00
REMUNERATIONS	871 181,82
SERVICES EXTÉRIEURS	278 106,22
TOTAL	4 476 192,99

7. COMMENTAIRES SUPPLEMENTAIRES

Au vu de tout ce qui précède, il est manifeste que le Groupe Multipartite a réalisé de nombreux efforts, que l'Initiative nationale a connu des progrès significatifs et que le processus de réconciliation devient de plus en plus de qualité. Le seuil de matérialité a été défini de manière claire, les périmètres des entreprises et des flux ont été déterminés de manière la plus exhaustive possible. Toutes les entreprises en activité et les entités de l'Etat concernées ont participé à la déclaration, et toutes ont produit des preuves que leurs déclarations ont été, soit tirées des comptes audités ou certifiées par un haut Responsable ou un auditeur indépendant, pour les entreprises, et par l'Inspection Générale des Finances (IGF), pour les Régies Financières.

8. CE RAPPORT A-T-IL ETE DISCUTE EN DEHORS DU GMP ?

Ce Rapport a été partagé avec l'ensemble des parties prenantes au processus qui ont apporté leurs améliorations qui y sont intégrées.

Le projet ainsi amélioré a été adopté en ligne par le Comité Exécutif (notre Groupe Multipartite) pour sa publication.

9. COMPOSITION DU GROUPE MULTIPARTITE

Durant l'année 2014, la composition du GMP de l'ITIE-RDC s'est présentée comme suit :

Gouvernement : 9 Membres

- Ministre du Plan
- Ministre des Mines
- Ministre de l'Environnement
- Ministre des Hydrocarbures
- Ministre des Finances
- Vice-ministre au budget
- Conseiller Principal du Chef de l'Etat
- Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre
- Conseiller Principal du Premier Ministre

Entreprises : 5 Membres

- Un Représentant des Entreprises du Secteur Pétrolier
- Un Représentant des Entreprises Publiques du Secteur des Mines
- Un Représentant des Entreprises Privées du Secteur des Mines
- Un Représentant de la Chambre des Mines du Katanga
- Un Représentant des Entreprises du Secteur Forestier

Société Civile : 5 Membres

- Coalition Publiez-Ce-Que-Vous-Payez
- Réseau Ressources Naturelles

Comme nous l'avons dit plus haut, le GMP ainsi composé a, au cours de l'année 2014, tenu 14 Réunions Ordinaires et Extraordinaires. Ces réunions se tiennent valablement lorsque le quorum tel que défini par le Règlement Intérieur (R.I) est largement atteint. A son article 10, en effet, le R.I stipule que le Comité Exécutif ne peut statuer valablement que si chaque partie prenante est représentée par au moins la moitié de ses membres. Dans ces conditions, la participation totale des membres pourrait être évaluée à plus de 185 présences, soit une moyenne de plus de 13 présences par réunion et un taux de participation de plus de 70%.